



# Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

Tél. fax : 02 37 52 16 55

E-mail [trizay.mairie@wanadoo.fr](mailto:trizay.mairie@wanadoo.fr)

Site <http://www.trizay-perche.org>



## COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX des 24 juin, 3 septembre et 15 novembre 2013

### RELATIONS SOCIALES – SOLIDARITE – VIE ASSOCIATIVE

#### Ecole primaire

Depuis septembre dernier, le Regroupement Pédagogique de Trizay Souancé Vichères compte 112 enfants. L'école de Trizay regroupe 21 élèves, soit 12 en CE2 et 9 en CM1, sous la direction de Madame Elodie LAUNAY. Les transports scolaires (circuits et horaires) sont toujours assurés par les services de la Communauté de Communes.

La rentrée scolaire de septembre 2014 doit être marquée par un changement des rythmes scolaires journaliers. Un questionnaire a été adressé à tous les parents d'élèves afin que ceux-ci puissent exprimer ce qu'ils souhaitent pour leurs enfants, à l'issue d'une journée scolaire règlementée.

Le résultat de cette enquête sera le point de départ de réflexions et d'organisation entre les maires, la Communauté de Communes, le Regroupement Pédagogique, le Conseil d'école et les personnes volontaires et disponibles pour mener des activités périscolaires qu'il sera nécessaire de parfaitement définir (thèmes, temps, lieux) et de budgéter.

**Nota : les personnes ayant le désir de donner du temps aux enfants de l'école sont invitées à se faire connaître, dès maintenant, à la mairie.**

### INFRASTRUCTURE – AMENAGEMENT – SECURITE

#### Bilan des travaux d'investissements 2013

Tous les travaux d'investissements (prévus et décidés lors du conseil municipal du 30 avril), qui ont été subventionnés et qui répondaient à des besoins impératifs de mise aux normes, de sécurité, d'économie d'énergie et donc de réduction immédiate des charges de fonctionnement, indispensable pour la commune, ont été effectués :

- **Amélioration de l'éclairage public :**  
Remplacement des lampes mercure de l'éclairage public par des lampes sodium (bourg de Trizay et chemin de Chainville).
- **Aménagement du Bâtiment - mairie – école – cantine :**
  - Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
  - Remplacement de deux portes extérieures : école-mairie
- **Rénovation du bâtiment – La Fontaine :**
  - Réfection de la toiture (espace préau, cuisine et toilettes)

- **Aménagement d'un columbarium au cimetière**
- **Rénovation de quelques équipements du gîte rural et des salles communales**
- **Remplacement du matériel informatique et bureautique...**

Les travaux d'investissements prévus pour 2013, à savoir les travaux pour l'assainissement collectif de Chainville, n'ont malheureusement pas pu être réalisés, faute de subventions.

En effet, dans le cadre de la programmation du Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI), la commune avait transmis le 15 janvier, à la Communauté de Communes un dossier pour les travaux d'assainissement collectif de Chainville. Le 4 octobre, la Communauté de Communes nous a indiqué que ce dossier d'assainissement n'était pas retenu. Seuls des projets de constructions publiques, (accueil loisirs, maison de santé, pôle gare) et la station d'épuration de Coudray au Perche avaient été retenus, en plus des travaux relatifs au Très Haut Débit.

### **Lotissement « Hameau du Chêne »**

Dans le contexte actuel, les familles désireuses d'accéder à la propriété dans un cadre de qualité, rencontrent des difficultés financières. Le conseil municipal a donc décidé le 15 novembre, après étude, de minorer de 10 000 euros le prix de chaque parcelle à bâtir pour le « Hameau du Chêne »

Les prix des terrains viabilisés s'évaluent donc de 24 830 euros pour 774 mètres carrés à 40 040 euros pour 1112 mètres carrés.

### **Projets de travaux d'investissement 2014-2015**

1. Travaux d'assainissement collectif à Chainville (rue de la Vallée, rue de Chartres et chemin de Chainville)
2. Travaux d'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone) et aménagements dans le bourg de Trizay
3. Poursuite des travaux de restauration des bâtiments publics et du patrimoine communal (garage de Coutretôt, mairie, école,...)
4. Renforcement et enduit de plusieurs tronçons de voies communales.

Ces projets font l'objet actuellement, comme tous les ans, de demandes d'études et surtout de subventions.

Ces travaux indispensables pour la commune seront réalisés au fur et à mesure en fonction des subventions accordées.

## **FINANCES**

### **Tarifs communaux applicables à compter du 1er janvier 2014**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs.

Les tarifs suivants seront appliqués à compter du 1er janvier 2014 :

#### **Gîte :**

- |   |       |
|---|-------|
| ▪ Semaine hors saison   | 170 € |
| ▪ Semaine Mai/Sept et petites vacances                                | 250 € |
| ▪ Semaine Juillet/Août  | 300 € |
| ▪ Weekend   | 125 € |
| ▪ 3 nuitées   | 140 € |
| ▪ Forfait ménage  | 40 €  |
| * Réduction pour un séjour supérieur à deux semaines 15 € par semaine |       |

### **Salle de la Métairie :**

- 1 journée 175 €
- 2 jours consécutifs 230 €
- ½ journée (Vin d'honneur- réunion) 85 €

#### *Habitant de la commune :*

- 1 journée 135 €
- 2 jours consécutifs 190 €
- Vin d'honneur 50 €
  
- Frais de chauffage (15 octobre au 30 avril) 20 € par jour
- Forfait ménage 40 €
- Caution 200 €

### **Salle de la Fontaine :**

#### *Du 1er mai au 15 octobre :*

- 1 journée 85 €
- 1 journée (associations) 65 €
- 2 jours consécutifs 120 €
- Vin d'honneur (habitant de la Commune) 35 €

### **Salle de la Fontaine :**

#### *Du 15 octobre au 30 avril :*

- 1 journée 95 €
- 1 journée (associations) 70 €
- 2 jours consécutifs 130 €
- Vin d'honneur (habitant de la Commune) 35 €
  
- Forfait ménage 40 €
- Caution 100 €

**Repas de cantine :** 2,50 €

**Garderie périscolaire :** 1,00 €

### **Concessions cimetièrre :**

- caveau ou pleine terre :
  - 30 ans : 100 €
  - 50 ans : 200 €
  - Superposition (la place) 75 €
  
- site cinéraire :
  1. Cave-urne (1 à 3 places)
    - 15 ans 300 €
    - 30 ans 400 €
    - 50 ans 500 €
    - Perpétuité
  
  2. Dispersion (jardin du souvenir) 20€

## **INFORMATION – COMMUNICATION**

### **Statuts de l'EPIC du futur office de tourisme du canton de Nogent-le-Rotrou**

Un projet d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) de l'office de tourisme du canton de Nogent le Rotrou est en cours.

Cet EPIC aura pour buts de :

- réaliser des actions commerciales de services touristiques,
- être consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques,
- favoriser l'adaptation de l'offre touristique aux exigences des clientèles,
- accroître les performances économiques de l'outil touristique,
- Apporter son concours à la réalisation des événements destinés à renforcer la notoriété du bassin de vie de Nogent-le-Rotrou, ainsi qu'à son animation permanente,
- Gérer des équipements touristiques

Le Conseil municipal :

- approuve le projet des statuts de l'EPIC du futur office de tourisme du canton de Nogent le Rotrou,
- décide d'adhérer à l'EPIC de tourisme de Nogent-le-Rotrou,
- désigne :  
Madame Dany BOUHOURS, déléguée titulaire,  
Monsieur Arnaud CHAUVIN, délégué suppléant.

### **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Perche**

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Perche permettant l'adhésion à l'association « les Aires du Perche ». Cette association permettrait de vendre des produits locaux sur les aires de l'autoroute A 11 traversant le Perche (Brou Frazé dans un sens et Brou Dampierre dans l'autre sens)

### **Noël 2013**

Cette année, Noël 2013 revêtira un caractère particulier. Un spectacle ouvert à tous (adultes et enfants) sera offert à la salle de La Métairie le jeudi 19 décembre à 18 heures 30 précises.

Spectacle de magie et de prestidigitation... (durée 1 heure).

« Le verre de Noël »... avec cadeau pour les enfants... sera servi à l'issue.

### **Recensement de la population 2014**

Comme en 2009, date de la dernière enquête de recensement dans la commune, l'enquête de 2014 débutera le 16 janvier 2014 et se terminera le 15 février 2014.

Mademoiselle Marine Millet sera chargée du recensement pour la commune.

### **Le sac de pré-collecte : une solution pour vous faciliter le tri !**

Afin de vous faciliter le tri, le SICTOM de Nogent le Rotrou vous propose un sac en plastique recyclé qui vous permettra de transporter vos emballages, papier et verre jusqu'aux bornes de tri. Un sac par foyer est disponible à la mairie.

## **CALENDRIER**

Mercredi 18 décembre (14 heures) : réunion du Club du 3<sup>ème</sup> âge

**Jeudi 19 décembre (18heures30) : spectacle de Noël – salle de la Métairie**

Vendredi 20 décembre (16 heures) : début des vacances scolaires

Lundi 6 janvier 2014 – fin des vacances scolaires : ouverture cantine et garderie

Mercredi 15 janvier 2014 : réunion du Club du 3<sup>ème</sup> âge – salle de la Métairie

Jeudi 16 janvier 2014 : début du recensement de la population

**Vendredi 17 janvier 2014 (19 heures) cérémonie des vœux**

– salle de la Métairie